



Comité Départemental **Seine Saint Denis**

(Championnat)

Championnat Départemental
Cadets – Juniors - Seniors
Masculin – Féminin

Critérium Départemental
Vétérans
Masculin – Féminin

Coupe Départementale
Benjamins – Minimes
Masculin – Féminin

SAMEDI 05 NOVEMBRE 2016

GYMNASE ARMAND DESMET

BOULEVARD GAGARIGNE

93390 CLICHY SOUS BOIS

Tél. 01-45-09-16-54

PLASTRONS ELECTRONIQUES DAEDO

(POUR TOUTES LES CATEGORIES)



PRE INSCRIPTIONS DES COACHES, COMBATTANTS ET ARBITRES

Les clubs auront inscrit leurs combattants, coaches et arbitres, au plus tard le **03 Novembre 2016** sur le site



<http://www.ma-regonline.com>

Le règlement global des inscriptions, soit **10 euros** par coaches et par combattants (**chèque à l'ordre du CDT 93**) doit être envoyé à l'adresse suivante avant le 03 Novembre 2016 :

Chez Monsieur HASHAS ABDELHAK
Cdt 93
23 RUE DU BOIS DE L'EGLISE
77280 OTHIS

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons aux clubs de fournir 1 arbitre pour 5 combattants. En cas de non-respect de cette demande, le comité organisateur se verra dans l'obligation de réduire le nombre d'aires de combat utilisé ce qui augmenterait de façon considérable la durée du championnat. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire ce championnat une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions possibles et le plus rapidement possible.

Attention : ne participent pas au championnat départemental les qualifiés d'office. (Cf. liste sur le site de la FFTDA)

Age minimum pour exercer la fonction de juge : 14 ans

Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition. Les professeurs y veilleront (Tenue pour la compétition : pantalon gris, chemise blanche, cravate, veste verte ou bleue marine, chaussures blanches TKD ou de sport).

PESEES ET ACCREDITATIONS :

Accréditations :

Les accréditations des coaches et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). La Carte Nationale d'Identité sera exigée lors de la remise des accréditations (sauf pour le Critérium Vétérans et la Coupe Benjamin Minime).

NOTA : non acceptées : les demandes en cours de C.N.I ou de passeport international

Pesées :

Elles se dérouleront le vendredi 04 Novembre de 18h30 à 19h30

- Au Gymnase Armand DESMET à CLICHY SOUS BOIS..

Rappel :

La pesée se fera après présentation du passeport sportif et l'étiquette d'accréditation collée sur le dit passeport après vérification de la carte d'identité nationale (uniquement pour les Catégories Cadets/Juniors et Seniors).

IMPORTANT :

Les compétiteurs se pèsent en sous-vêtements. Toutefois, un compétiteur peut se peser sans sous-vêtements s'il le souhaite.

Les athlètes sont pesés une fois. Toutefois, s'ils ne sont pas au poids fixé par leur inscription, ils peuvent accéder à une seconde pesée dans la limite du temps officiel fixé par les organisateurs.

Le poids affiché par la balance officielle ne pourra excéder la limite supérieure de la catégorie dans laquelle il est inscrit.

Cette dernière mesure ne s'applique pas aux catégories Benjamins, Minimes, Cadets, Junior et Vétérans.

Afin de ne pas faire supporter aux jeunes athlètes benjamins, minimes, cadets et juniors des contraintes de poids de corps incompatibles avec leur période de croissance, l'inscription à une compétition départementale, régionale ou nationale n'est qu'indicative.

En effet, lors de ces compétitions, les athlètes benjamins, minimes, cadets et juniors seront autorisés à participer dans une catégorie de poids supérieure à celle dans laquelle ils ont été inscrits ou qualifiés.

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- ✓ Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international ou certificat de nationalité délivré par le Procureur de la République attestant exclusivement de la nationalité française (sauf pour le Critérium Vétérans et la coupe Benjamins et Minime).

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coaches :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif.
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité



AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRES LE 03 NOVEMBRE 2016
COMPETITION

4 aires de combat de 8 m x 8 m.

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

08 h 00 : Informations aux compétiteurs **8h30 :** Début de la compétition
19h00 : Fin de la compétition

CATEGORIES

Cf. règlements FFTDA (www.fftda.fr)

Attention

Sur le dobok des combattants, ne pourront figurer uniquement :

- 1) La marque du dobok ou du sponsor qui ne devra pas couvrir plus de 10% de la surface
(Ex. : ADIDAS sur la manche et sur le pantalon ne sera pas accepté)
- 2) Le nom du combattant, du club ou de la région : 30 cm x 5 cm maximum

REGLES DE LA COMPETITION

Cf. règlements FFTDA (www.fftda.fr)

Dans chaque catégorie :

- La 3^{ème} place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur
- La 4^{ème} place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le 2^{ème}
- Selon le nouveau quota pour la saison 2016/2017, les 3 premiers de chaque catégorie, sont qualifiés pour le championnat régional (excepté pour les Benjamins, Minimes et les Vétérans car non qualificatifs pour eux)

Aucun rajout de coaches sera toléré le jour même de la compétition.

Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour même de la compétition.

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas défaite.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.

Important : La coupe Départementale des Benjamins et des Minimes ainsi que le criterium départemental Vétérans ne sont pas qualificatives.

INSCRIPTIONS DES QUALIFIE(E) S AUX CHAMPIONNATS ET COUPE ILE DE FRANCE

Les clubs feront le nécessaire pour inscrire leurs compétiteurs qualifiés aux championnats et coupe Ile de France.
Les inscriptions se feront via le site



<http://www.ma-regonline.com>



Tout dossier incomplet / raturé et / ou remis hors délais sera refusé



CDT 93

INSCRIPTIONS AUX :
Championnat Départemental Cadets-Juniors-Seniors
Coupe Départementale Minimes
Coupe Départementale Benjamins
Critérium départemental Vétérans
(Critérium pas obligatoire si timing trop long)

BORDEREAU DE VERSEMENT CLUB DU 93

IMPORTANT : Les Clubs qui ne seraient pas à jour du règlement des inscriptions dans les délais fixés s'exposent à ce que leurs athlètes et coaches ne participent aux compétitions

Nom du Club : _____

N° affiliation : _____

Mode de règlement : _____ Adressé le :

Banque : _____ N° du chèque :

NOMBRE D'INSCRITS	CATEGORIES	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	Droit(s) d'inscription Benjamin	10€	
	Droit(s) d'inscription Minime	10€	
	Droit(s) d'inscription Cadet	10€	
	Droit(s) d'inscription Juniors	10€	
	Droit(s) d'inscription Seniors	10€	
	Droit(s) d'inscription Vétéran	10€	
	Droit(s) d'inscription Coaches	10€	
	Chèque à l'ordre du CDT 93	TOTAL	

Tampon du Club

Signature du Président du Club